

Paysages Jardins & Espaces verts

Maçon du paysage



Témoignage

Formation

CAPA

Travaux paysagers

Certificat de qualification professionnelle

Construction d'ouvrages paysagers

Bac professionnel

Aménagements paysagers

Certificat de spécialisation

Constructions paysagères



Quelles sont vos responsabilités ?

Je gère une équipe et des stocks pour des travaux d'aménagement ou d'entretien paysager. A partir des plans du bureau d'étude, l'équipe monte murs, dallages, terrasses... Ensuite, débutent les plantations et semis des végétaux.

Que vous apporte votre travail ?

Je suis un passionné. J'aime donner vie aux pierres : matériaux naturels nobles et inertes que j'agence pour construire de véritables décors. La satisfaction du client devant mon travail m'est très importante.

Quelles sont les qualités primordiales pour exercer votre métier ?

Travaillant souvent avec des particuliers, qualités relationnelles et diplomatie sont indispensables. La dureté du travail en extérieur nécessite aussi une bonne condition physique.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

Depuis que j'ai 12 ans, je suis mon père sur des chantiers paysagers. J'ai donc naturellement fait des études dans l'horticulture et l'aménagement paysager : CAP et BEP horticulture puis Bac Pro aménagement paysager. J'ai alors été formé à la maçonnerie paysagère.



Sébastien DIGUERHER

Chef d'équipe, Paris (75)

Activités

Le maçon du paysage assure les travaux préparatoires aux constructions paysagères :

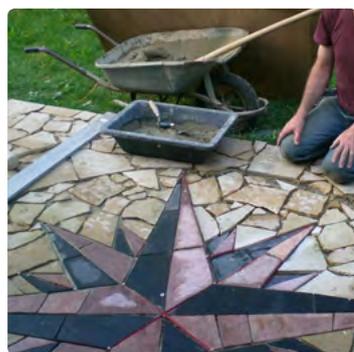
- Il réalise les terrassements et la transformation de terrains (relevés topographiques, traçages et piquetages de terrain, nivellement...), éventuellement à l'aide d'engins motorisés (tractopelle...).
- Dans le cadre des travaux de VRD (voieries, réseaux et divers), il met en place le système de drainage et d'assainissement, le système d'arrosage, les gaines électriques et assure leur signalisation.
- Il remblaye et met en place les différents types de sols et / ou de revêtements (terre végétale, sol stabilisé ou synthétique...).

Le maçon du paysage assure les travaux de constructions paysagères :

- Il construit les murets et les escaliers paysagers, les allées de circulations en dalles, pavés, pierres et en béton désactivé.
- Il met en place les bassins, cascades et pièces d'eau.
- Il pose des constructions modulables associées (pergolas, claustras, caillebotis, clôtures...).
- Il met en place les pièces d'éclairages et systèmes électriques liés aux constructions paysagères.

Le maçon du paysage peut être amené à participer à l'organisation des chantiers de construction paysagère et à encadrer une ou plusieurs équipes.

Le maçon du paysage contribue à la circulation de l'information à l'intérieur de l'entreprise par l'élaboration de fiches ou rapports de chantiers, la participation au bilan technico-économique... et apporte des conseils et des réponses aux clients à leurs demandes.





Paysages Jardins & Espaces verts

Maçon du paysage

Conditions d'exercice

Le maçon du paysage oeuvre dans une entreprise du paysage ou une collectivité territoriale. Il est placé, selon le cas, sous l'autorité d'un chef d'équipe, d'un conducteur de travaux ou directement d'un chef d'entreprise. L'organisation de son établissement peut l'amener à être polyvalent à l'égard des autres activités

d'espaces verts et à occuper éventuellement des fonctions de chef d'équipe. Ses chantiers diffèrent plus ou moins selon les activités spécifiques de son entreprise (terrains de sport, parcs et jardins...) et impliquent des déplacements fréquents.



Compétences et qualités

Le maçon du paysage maîtrise **les techniques de maçonnerie**, **les techniques d'espaces verts** et **connaît les végétaux**. Il est capable d'**interpréter les plans de chantier**, notamment grâce à ses notions en topographie, et sait apprécier et adapter les proportions en fonction du terrain. Il

fait preuve de **précision** à l'égard des travaux de finition et dispose d'une **bonne condition physique** face aux poids des matériaux à manipuler ou devant l'accomplissement de tâches nécessitant de l'endurance.

Perspectives d'évolution

- En développant une expérience d'encadrement du personnel, il peut devenir **chef d'équipe**.
- Avec des compétences complémentaires en gestion de chantier, il pourra postuler comme **chef de chantier**.
- Il peut à terme, avec de l'expérience et une formation complémentaire en gestion et commerce, décider de s'installer comme **chef d'entreprise**.

Pour en savoir +

CONSULTER

- la fiche ROME n° F1703 du Pôle emploi www.pole-emploi.fr
- www.tonavenirenvert.com

CONTACTER

- l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage www.entreprisesdupaysage.org

